

FICHE A L'ATTENTION DES FAMILLES CANDIDATURE INTERNAT - COLLÈGE PUBLIC DU MORBIHAN

Pièces à joindre impérativement au dossier : documents transmis par la famille à l'établissement d'origine :

- ✓ Le dossier de candidature renseigné
- ✓ Lettre de motivation manuscrite de l'élève (qui expliquera comment il imagine sa vie à l'internat)
- ✓ Lettre de motivation manuscrite des responsables légaux (qui expose les motivations de la demande)
- ✓ La copie du livret de famille
- ✓ La notification de bourse le cas échéant – NB : des aides financières existent (se renseigner auprès du service social de l'établissement) ou tout autre document justifiant d'une situation particulière.



Demande d'internat et affectation dans le collège porteur de l'internat

Situation 1 : Le collège porteur de l'internat est le collège de secteur :
Compléter le dossier de candidature internat uniquement.

Situation 2 : Souhait d'être scolarisé dans le collège porteur de l'internat, alors que ce collège n'est pas le collège de secteur :
Compléter le dossier de candidature internat + une demande de dérogation

L'affectation dans un établissement et l'admission en internat sont deux procédures distinctes

L'attention des parents est appelée sur le point suivant : l'inscription scolaire d'un élève dans un établissement doté d'un internat ne rend nullement automatique son admission dans cet internat.
Il s'agit de deux procédures administratives parallèles et différentes.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas instruits par la Commission

RAPPEL de la procédure de demande d'admission en internat collège public du Morbihan (rentrée 2024)

1. Calendrier

- ✓ Visite préalable dans l'établissement (portes ouvertes) : se renseigner et consulter le site du collège support de l'internat. Prendre rendez-vous avec les responsables du ou des collèges. **L'avis du chef d'établissement est obligatoire** pour l'étude du dossier.
- ✓ Transmission du dossier de demande par les familles aux chefs d'établissement d'origine **au plus tard le mercredi 10 avril 2024.**

2. Objectifs de l'internat

- ✓ Permettre à l'élève d'accomplir sa scolarité dans des conditions de vie et de travail favorables.
- ✓ Accompagner l'élève de façon individualisée pour lui permettre de progresser scolairement et favoriser son autonomie.
- ✓ Apprendre à l'élève la vie en collectivité : respect de soi-même, des pairs, des adultes, apprentissage d'une bonne hygiène de vie (sommeil, horaires réguliers), participation à des activités culturelles, sportives et de loisirs).

3. Public concerné

L'internat s'adresse à :

- ✓ Des jeunes motivés et des familles volontaires qui souhaitent offrir à leur enfant un cadre et des conditions de travail qui leur garantissent les meilleures chances pour réussir.
- ✓ Des jeunes accueillis dans des parcours scolaires particuliers proposés par les collèges concernés.

Les internats des collèges n'ont pas vocation à accueillir des jeunes présentant des problèmes de comportement majeurs incompatibles avec la vie en groupe.

4. Nombre de places proposées :

- ✓ EREA Les Pins Ploemeur : 18 places garçons et 12 places filles
- ✓ Collège Romain Rolland Pontivy : 20 places garçons et 20 places filles
- ✓ Collège Antoine de Saint Exupéry Vannes (répartition annuelle selon le tableau ci-dessous)

Critère social	Foot garçons	Foot filles	Rugby garçons	Basket filles	Basket garçons	Autres Segpa, CHAM, Section Internationale
22 minimum (6 garçons/16 filles)	12	12	14	6	4	2

5. Relations Collège / Famille

Dans tous les cas, la réussite de l'intégration et l'atteinte des objectifs assignés nécessitent une coopération étroite entre le collège et les responsables légaux.

6. Résultats de la commission

La notification sera notifiée aux familles au plus tard la semaine 25.

Contacts :

- Services départementaux de l'Education nationale du Morbihan – DIVEL Tel : 02 97 01 86 50 Mail : ce.divel56-2@ac-rennes.fr
- Collège Romain Rolland – Pontivy Tel : 02 97 25 28 00 Mail : ce.0561332u@ac-rennes.fr
<http://www.college-romainrolland-pontivy.fr/>
- Collège Saint Exupéry – Vannes Tel : 02 97 63 28 54 Mail : ce.0560223n@ac-rennes.fr
<http://www.college-saint-exupery-vannes.fr>
- EREA Les Pins – Ploemeur Tel : 02 97 65 47 82 Mail : ce.0560217g@ac-rennes.fr
<https://www.erea-ploemeur.ac-rennes.fr>